

# L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Automne 2010

**Plan de mobilité durable  
Des propositions pour le  
quartier**

p. 7

**L'Obiou 1950  
Commémoration d'une  
tragédie méconnue**

p.4

## Développement résidentiel sur l'îlot Irving

# Vers une nouvelle coop



La nouvelle coopérative s'implanterait sur la rue Richelieu. Photo : Nicolas Lefebvre Legault

Par Nicolas Lefebvre Legault

Mardi le 19 octobre, GM Développement a déposé au conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste un projet de développement résidentiel sur l'îlot Irving qui inclut à la fois une soixantaine de condos... et un projet de coopérative d'habitation appuyé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

### Mixité sociale

Comme nous l'indiquions dans le dernier numéro de *l'Infobourg*, l'îlot Irving fait partie des sites prioritaires identifiés par un comité de requérantes et requérants de logement social pour implanter une nouvelle coopérative d'habitation dans le quartier. Or, le site en question a été acheté récemment par GM Développement dans le but d'y développer un projet de condos avec des commerces au rez-de-chaussé. Les requérantes et requérants revendiquent donc un site privé sur lequel existe un projet de développement résidentiel tout aussi privé. Fin de l'histoire? Et bien non...

GM Développement voit grand, neuf étages, alors que le zonage actuel ne permet que six étages. Leur projet est donc irrecevable dans ces conditions, connaissant un peu les « sensibilités » dans Saint-Jean-Baptiste. Pour le rendre acceptable, la conseillère

municipale Chantal Gilbert leur a suggéré d'y ajouter une dimension sociale. Bref, de partager le site avec un projet de coopérative d'habitation.

Après réflexion, le conseil d'administration du Comité populaire a décidé de creuser cette idée. Le pour et le contre ont été pesés, pour en venir à la conclusion que le développement d'un projet mixte sur ce site est, dans les circonstances, une option somme toute acceptable (c'est également l'opinion du comité de requérantes et requérants).

### Un gain pour les locataires

Le statu quo sur l'îlot Irving est inacceptable. Le comité de citoyens ne se résoudra jamais à voir un stationnement de surface sur la rue Saint-Jean et un mur aveugle passablement crade sur la rue Richelieu. Un développement résidentiel est en soit positif. Évidemment, la hauteur du projet et le fait qu'il s'agit de condos ne réjouit personne. Par contre, si cela permet d'ajouter une vingtaine de logements coopératifs dans le quartier, il s'agit aux yeux du Comité populaire d'un compromis satisfaisant et d'un gain pour les locataires du faubourg.

### Historique d'un projet de coop

**Automne 2009** - Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste lance officiellement un processus visant à fonder une nouvelle coopérative d'habitation dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

**Hiver 2009** - Fondation d'un comité de requérantes et requérants formé de ménages intéressés à fonder une coopérative d'habitation à la suite de la tenue de deux rencontres d'information (30 novembre 2009 et 4 mars 2010).

**Printemps 2010** - Structuration du comité de requérantes et requérants et élaboration des grandes lignes du projet et des priorités du groupe.

**Juin 2010** - Dévoilement public du projet de coopérative dans *l'Infobourg* et rencontre avec des élus de la Ville de Québec pour solliciter leur appui. Le groupe apprend que le site prioritaire identifié par les requérantes et requérants pour s'implanter (l'îlot Irving) vient d'être vendu à un promoteur immobilier (GM Développement).

**Été 2010** - Une rencontre a lieu entre GM Développement et le Comité populaire pour développer une proposition de projet mixte coop/condos sur l'îlot Irving. Le principe est appuyé par le conseil d'administration du Comité populaire, le comité de requérantes et requérants et les élus de la Ville de Québec. Le comité de requérantes et requérants retient les services du groupe de ressources techniques SOSACO.

**Septembre 2010** - Après une deuxième rencontre conjointe, GM Développement signe une lettre d'intention confirmant qu'elle réserve l'espace pour une vingtaine de logements coopératifs sur le site de l'îlot Irving.

**Octobre 2010** - Fondation officielle de la coopérative d'habitation La face cachée et présentation du projet de développement de l'îlot Irving au Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

### Le projet en résumé

Nombre d'étages : entre 3 et 9 (en paliers)  
Nombre d'unités de condos : 68  
Nombre d'unités de coop : 20

Le projet tel que présenté au conseil de quartier comprend également un nombre indéterminé d'espaces commerciaux en rez-de-chaussé sur la rue Saint-Jean, une toiture et des murs végétalisés, ainsi qu'un grand stationnement souterrain dont l'entrée serait sur Richelieu.

# L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, l'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Stéphanie Uhde, Paul André Perron et Joël Tremblay.

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop à [www.compop.net/polinfo](http://www.compop.net/polinfo).

Correction : Catherine Duchesneau  
cath\_duch@hotmail.com  
Infographie : Vania Wright-Larin  
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault  
(418-522-0454).

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9  
Tél. : 418-522-0454  
Télec. : 418-522-0959  
Site Web: [www.compop.net](http://www.compop.net)  
Courriel : [compop@qc.aira.com](mailto:compop@qc.aira.com)

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

## Artisan de cycle

Pierre Bernier

mécanicien  
professionnel

plus de 25 ans  
d'expérience



**LIQUIDATION D'INVENTAIRE**  
sur les vélos et autres articles sélectionnés,  
**JUSQU'AU 1<sup>er</sup> JANVIER**

463 St-Jean

523-9194

**Vestiaire du Faubourg**  
Vestiaire du faubourg  
780, rue Ste-Claire



un lieu d'échange  
solidaire

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 12 h à 16 h

Jeudi : 12 h à 20 h

# Un nouvel escalier

(NLL) Les locataires de la coopérative d'habitation l'Escalier, à l'îlot Berthelot, ont finalement pris possession de leurs logements à la fin juin. Maintenant que la plupart des appartements sont occupés, on peut dire qu'une page est tournée dans le quartier. Mine de rien, ça faisait quand même plus de 30 ans que l'incertitude régnait sur l'avenir de ce lieu stratégique de la Haute-Ville.

La nouvelle coopérative se promet d'ajouter sa couleur dans la vie de quartier. Une fête des voisins a été organisée dans le parc Berthelot le 18 septembre pour souligner l'arrivée des nouveaux résidents et résidentes. Dans le même ordre d'idée, on prévoit chez les coopérateurs et coopérantes de célébrer comme il se doit l'Halloween. Oui, c'est une invitation à passer avec vos enfants.

L'ajout de 80 logements, dont une quarantaine réservée aux ménages à faibles revenus, porte à 614 le nombre de logements coopératifs dans le quartier, soit une hausse de 15 % d'un coup. Pour le Comité populaire et SOSACO, le groupe de ressources techniques qui a accompagné la réalisation de la coopérative l'Escalier, il n'est toutefois pas question de se reposer avec le sentiment du devoir accompli (bien que ce serait légitime!). Les besoins en logement social étant énormes, des projets sont déjà dans les cartons pour les quelques terrains vacants du quartier, à commencer par les îlots Irving et Turnbull. À suivre...



La nouvelle coopérative d'habitation, qui porte bien son nom, est traversée par un escalier public. Photo : Nicolas Lefebvre Legault.

## Le G20 de Toronto

### L'Infobourg cité dans le Toronto Star!

En marge du fiasco entourant le Sommet du G8 et celui du G20, les médias canadiens-anglais se sont mis à écumer le Web à la recherche de tout ce qui avait pu sécrirer sur le sujet. C'est ainsi qu'une journaliste du *Toronto Star* est tombée sur notre dossier sur le sujet, publié dans le dernier numéro. Les lignes suivantes auront été jugées assez menaçantes pour être traduites et citées dans son article : « Nostalgiques du Sommet des Amériques?

Vous aimeriez revivre l'expérience? Un groupe de Québec, Actions anti-G20 Québec, se mobilise et organise un transport collectif en autobus vers Toronto... ». C'était, à n'en pas douter, la preuve d'un complot québécois pour aller « foutre le bordel » à Toronto. Pour en savoir plus sur la dérive répressive qui a marqué le Sommet du G20, vous pouvez consulter le site suivant : [www.torontonamo.net](http://www.torontonamo.net).

## OPINION

### Les piétons à Québec

Par Yvon Boisclair

Dernièrement, nous apprenions que seulement 17 % des déplacements dans le Québec métro se faisaient à pied. Pourquoi en est-il ainsi? La ville de Québec est conçue pour l'automobile. Le nombre de piétons est négligeable.

Prenons l'exemple des trottoirs. Les cyclistes y circulent au mépris du danger qu'ils représentent et de la crainte qu'ils inspirent aux femmes enceintes, aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

De plus, en dehors des rues à haute circulation, les trottoirs sont pleins de crevasses. En hiver, ils sont à peine nettoyés, sauf sur les grandes artères. L'hiver est la pire saison pour le piéton, car c'est au cours de cette saison qu'il peut tomber et se blesser. La municipalité doit veiller à ce que tous les trottoirs sous sa juridiction soient exempts de glace.

Maintenant, considérons les intersections. Dans la ville de Québec, il y a une signalisation particulière pour les piétons. Le temps alloué aux piétons doit considérer l'état de trois catégories de piétons : les personnes handicapées, les femmes enceintes et les personnes âgées.

Voici des exemples d'absurdité. On donne 25 secondes au piéton au pied de l'ascenseur du Faubourg pour traverser. Le boulevard Charest bat des records avec un temps de 20 secondes. Dans ces deux cas, un marcheur en bonne santé met de 16 à 18 secondes pour traverser. Or, un marcheur plus lent n'y arrive pas. On pourrait donner d'autres exemples, mais observez par vous-mêmes.

Parfois, il est inutile de mettre une signalisation pour les piétons sur une rue étroite à faible débit de circulation. Cela brise l'élan de la marche.

Le code rouge-jaune-vert doit rester la signalisation première à respecter pour les piétons, enfants et adultes. Il faut s'arrêter à un feu rouge même s'il n'y a pas d'automobiles pour développer le réflexe, réflexe qui peut nous sauver la vie lors de moments de distraction.

Piétons, piétonnes, demandons de vrais trottoirs et un temps raisonnable pour traverser la chaussée. Nous avons le droit de nous sentir en sécurité en marchant dans notre ville et ce, quel que soit notre état physique ou mental.

# Est-ce que ça va mal sur la rue Saint-Jean?

Par Nicolas Lefebvre Legault

Récemment, une nouvelle sur le site de Radio-Canada a attiré l'attention : « Faubourg Saint-Jean, des commerçants désertent le quartier »<sup>1</sup>. On y apprend que la rue Saint-Jean se vide et que les commerces ferment à droite et à gauche. Le journaliste parle même de la nécessité de revitaliser le faubourg. Est-ce que ça va mal sur la rue Saint-Jean? Pour en avoir le cœur net, *L'Infobourg* a rencontré Marie-Noëlle Laprise, directrice générale de l'Association des gens d'affaires du Faubourg (AGAF).

Il y a, c'est évident, des commerces qui ferment. Mais on est loin de l'hécatombe. Vérification faite, sept établissements, sur une centaine, ont fermé boutique dans le faubourg depuis le début de l'année. En contrepartie, quatre nouvelles enseignes ont vu le jour. D'après la directrice de l'AGAF, c'est un roulement qui est normal. « Derrière chaque fermeture, se cachent un concours de circonstances et une histoire propre au commerce, indique-t-elle. Il n'y a pas de vague ou de raison universelle ».

La réalité, c'est que le commerce de détail est un métier difficile. Selon Mme Laprise, ça prend de quatre à cinq ans pour rentabiliser un commerce, ce qui implique un bon fonds de roulement. Il faut aussi savoir qu'en ce moment, certains domaines ont plus de difficultés que d'autres (par exemple, celui des disquaires). « C'est dur pour tout le monde, ce n'est pas propre à la rue Saint-Jean », dit-elle. Le commerce de détail comporte de grandes implications émotives et financières.

Tenir boutique dans le faubourg coûte cher. En moyenne, il faudrait des revenus mensuels moyens d'environ 10 000 \$ pour faire face à la musique. « Le loyer varie entre 18 \$ et 35 \$ du pied carré, précise la représentante des gens d'affaires. Les hausses de taxes ont eu un impact important et les loyers augmentent ». À titre d'exemple, sachez que le local de l'ancien Diana est actuellement affiché à 6 000 \$ par mois, tandis que la propriétaire du local de Muséovelo (qui sera libre cet hiver) demande 2 000 \$.



Photo : Nicolas Lefebvre Legault.

L'idée que le faubourg aurait besoin de revitalisation surprend la directrice de l'AGAF. « La rue Saint-Jean vient à peine d'être refaite », dit-elle. Les commerçantes et commerçants, qui ont été plutôt servis côté chantiers depuis quelques années, ne sont pas très chauds à l'idée. « Nous, on travaille fort sur l'animation, avec des activités comme le Marché de Noël et le Faubourg en fête, et sur l'embellissement de la rue », précise Mme Laprise.

Le faubourg Saint-Jean est d'abord et avant tout un secteur résidentiel. « Il y a bien sûr des exceptions, mais quand on ouvre un commerce sur la rue Saint-Jean, il faut d'abord se construire une clientèle locale. Le tourisme est un plus qui vient après », pense Mme Laprise.

Il n'existe pas de frein concernant le type de commerce qui peut ouvrir sur la rue Saint-Jean. Le zonage limite le nombre de bars et de restaurants parce que la Ville ne veut pas que ça devienne une Grande-Allée bis, mais rien n'empêcherait un nouveau restaurant de s'ouvrir dans les locaux de l'un de ceux qui viennent de fermer. Dans un monde idéal, le faubourg garderait sa grande diversité commerciale. Par exemple, un fleuriste serait le bienvenu. « S'il y a un nouveau restaurant, il faudrait qu'il soit accessible, du genre vite fait bien fait, pour emporter. Ce type de restaurant manque ».

1. Radio-Canada, nouvelle du 5 août 2010.

## EN BREF

### Réouverture du cimetière St-Matthew

Le parc urbain du cimetière St-Matthew, où l'on trouve la plus vieille pierre tombale du Québec, est de nouveau ouvert depuis la fin septembre. Après une cure de rajeunissement qui a coûté quelque 800 000 \$, le parc est de nouveau accessible au public. Nouveauté bien moderne, il est maintenant possible de télécharger un guide d'interprétation pour son iPod ou son iPhone. L'application « Cimetière St-Matthew », qui comprend ambiances sonores, documents d'archives et photographies récentes de Luc-Antoine Couturier, est disponible à partir de l'App Store d'Apple, mais on peut aussi emprunter un iPod à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste.

### Le PPU est adopté

Le conseil municipal a adopté la version définitive du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire le 5 juillet dernier. Le PPU est maintenant intégré au Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec (PDAD). Outre les modifications qu'elle s'était elle-même proposées, la Ville n'a à peu près rien retenu du contenu des consultations publiques tenues en juin. *L'Infobourg* n'a identifié qu'une seule modification concernant le quartier Saint-Jean-Baptiste. Il s'agit d'un projet de lien mécanique, soit un ascenseur, entre le Centre des congrès et le faubourg, tel que proposé par l'Association des gens d'affaires du faubourg (AGAF). Toutefois, cela ne veut pas dire que ça va se faire, évidemment.

Le document final peut être consulté sur le site Web de la Ville ([www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)).

### Place Québec

#### Pas de tour pour le moment

On apprenait dans *Le Soleil* du 8 octobre dernier que le Fonds de solidarité FTQ et Tony Accurso ne font plus équipe et que, donc, l'agrandissement de Place Québec devra attendre. Excellente nouvelle pour le quartier puisque cela met sur la glace l'un des derniers projets de tour à bureau projeté dans le Programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire. Effet collatéral également positif, nous apprenions dans le même article que le Centre des congrès cherchait désormais à s'agrandir de l'intérieur, dans Place Québec, plutôt que par l'extérieur dans les stationnements situés derrière le Delta. Il semble qu'une fois de plus les résidentes et résidents de la rue Saint-Augustin ont été épargnés de justesse.

**CECI N'EST PAS UN STOP, MAIS IL FAUT S'ARRÊTER QUAND MÊME !**

**La Duchesse d'Aiguillon**



DÉPANNEUR

**Spécialité Microbrasseries**

**La plus grande sélection de bières en Haute-Ville**  
**Dégustations tous les vendredis et samedis soirs**  
**Des spéciaux toute l'année**

601 d'Aiguillon, Québec Tél 418-647-2972 @ [laduchessedaignuillon@gmail.com](mailto:laduchessedaignuillon@gmail.com)

# Église Saint-Jean-Baptiste

## Commémoration d'une tragédie méconnue

Par Agathe Légaré

Il y aura bientôt 60 ans que l'avion The Canadian Pilgrim/Le Pèlerin Canadien s'abîma contre la montagne de l'Obiou dans les Alpes françaises (le lundi 13 novembre 1950), tuant ses 58 passagers et l'équipage.

Presque tous les passagers étaient des Canadiens français, comme on disait à l'époque. Ils revenaient d'un long pèlerinage qui les avait amenés jusqu'à Rome, en pleine Année sainte. Là, ils avaient assisté à la proclamation du dogme de l'Assomption de la Vierge Marie par le pape Pie XII, le 1<sup>er</sup> novembre, puis à la béatification de mère Marguerite Bourgeoise, le matin du 13 novembre.

Parmi les victimes de l'accident se trouvait l'abbé Edgar Ernest Martel, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec. C'est donc dans l'église du curé Martel, notre vénérable église Saint-Jean-Baptiste, que le diocèse de Québec, appuyé par le Comité du patrimoine Saint-Jean-Baptiste, a choisi de célébrer le soixantième anniversaire de la tragédie de l'Obiou de diverses façons.

### Prise un : une célébration qui fait salle comble

Le « devoir de mémoire » a commencé de façon grandiose, le dimanche 19 septembre. Au son de la Messe en si bémol de Mozart, le vicaire général du diocèse de Québec, Mgr Jacques Vézina, a présidé une célébration de l'eucharistie à la mémoire des disparus de l'Obiou.

La grand-messe s'est déroulée devant plus de 280 proches des victimes. Elle a donné lieu à des moments d'émotion quasi palpable, notamment quand le petit-fils d'une des victimes a énuméré au microphone les noms des défunts, puis quand les gens présents ont échangé, entre voisins, une poignée de main, signe de paix et de réconfort. Il faut dire que les 43 laïcs qui ont péri à l'Obiou ont laissé derrière eux 278 orphelins, sans compter les conjoints, les frères, les sœurs, les cousins éplorés, qui ont eu du mal à faire leur deuil puisque les restes des disparus ont été inhumés en France.

Après la liturgie de ce 19 septembre, Mgr Vézina a dévoilé une plaque commémorative (voir le texte ci-contre). Ensuite, les descendants des disparus ont pu fraterniser à l'occasion d'un repas de retrouvailles servi dans le sous-sol de l'église.

Selon Monsieur Jasmin Lemieux-Lefebvre, directeur des communications du diocèse, la messe du 19 septembre revêtait une importance historique : « C'était la première fois qu'un nombre

aussi élevé de proches des victimes se réunissait pour rappeler leur mémoire ». Madame Danielle Gauvin, qui a perdu un grand-père, Lauréat Beaumont, dans l'accident a pris contact avec toutes ces familles : « un travail colossal ».

### Prise deux : un conteur fantastique!

Le Comité du patrimoine Saint-Jean-Baptiste a poursuivi les activités de commémoration pendant les Journées de la culture, les 24, 25 et 26 septembre. Le conteur Bernard Grondin a proposé un récit de son cru, La tragédie du mont Obiou, par à-coups surprenants, sondant les réactions de son auditoire et le relançant sans cesse.



Le conteur Bernard Grondin. Photo : courtoisie

Le pèlerinage, nous a-t-il dit, avait été long (du 13 octobre au 13 novembre 1950) et souvent pénible : houle sur le bateau, brouillard à Fatima et à Lourdes, indigestions provoquées par la cuisine à l'huile d'olive, etc. Les pèlerins s'accrochaient et priaient tout le temps. Tout le Québec d'alors était très religieux. Le 1<sup>er</sup> novembre 1950, par exemple, alors qu'à Rome le pape proclamait le dogme de l'Assomption, quelque 25 000 personnes se réunissaient au Colisée de Québec pour rendre hommage à la Vierge Marie. Celle-ci occupait une grande place dans leur vie et dans l'histoire de Bernard Grondin.

Les causes de l'accident d'avion n'ont jamais été élucidées, faute de boîte noire et d'une enquête générale et judiciaire poussée. Tout ce qu'on sait, a résumé le conteur, c'est que le pilote du Pèlerin Canadien a dévié de 100 km de la trajectoire prévue. Pourquoi l'avion a-t-il bifurqué? À cause de l'absence de visibilité? Des vents trop forts? D'une tentative de détournement ratée? D'une apparition fantastique?

### Pour en savoir davantage

Site Internet *La tragédie de l'Obiou* : [www.glaizil.over-blog.com/article-18704743.html](http://www.glaizil.over-blog.com/article-18704743.html).

*L'Obiou entre Dieu et Diable*

Louis-Edmond Hamelin, en collaboration avec Paul Dupré  
Editions du Méridien, 1990, 225 pages.

Note : M. Hamelin était présent à la célébration du 19 septembre 2010.

Reportage de Roger Lemelin dans *Life Magazine*, volume 29, no 22, 27 novembre 1950, pages 20-25. Cette édition du *Life* a été numérisée au complet par Google livres et peut être lue en ligne sur [www.books.google.ca](http://www.books.google.ca).

Reportages de Catherine Kovacs *Les proches des victimes se souviennent et Obiou... Un drame inexplicable* au Téléjournal de Radio-Canada, les 19 et 20 septembre 2010, sur le site [www.radio-canada.ca](http://www.radio-canada.ca) et sur [www.facebook.com/tj22h](http://www.facebook.com/tj22h).



Monsieur Grondin s'est demandé quel bruit avaient pu entendre les passagers à l'approche de la collision avec la montagne de pierre. Il nous a proposé le bourdonnement grandissant et envahissant d'un drôle de tambour breton, le paesle.

Après ce conte énigmatique et mystique, les spectateurs ont visité une petite exposition Obiou dans la chapelle des mariages. Les premières pages des journaux de l'époque côtoyaient dans cette exposition un débris de l'avion accidenté, l'ostensoir offert par les marguilliers en mémoire du curé Martel et le livre d'or des visiteurs du 19 septembre 2010.

Il est à noter que cette exposition, ainsi que celle intitulée Souvenirs d'enfance, sont accessibles, depuis le 11 octobre 2010, aux groupes (étudiants, aînés, etc.) qui en font la demande. Il faut s'adresser au Secrétariat du presbytère Saint-Jean-Baptiste (418-688-0350, poste 0). Le prix de la visite est de 2 \$ par personne.

### Prise trois (à venir) : le baptême d'une cloche

La dernière cérémonie commémorative de la tragédie se déroulera le 14 novembre prochain, toujours à l'église Saint-Jean-Baptiste. Une cloche datant de 1882, récemment restaurée, réintégrera le clocheton et sera baptisée Edgar Ernest en l'honneur de feu Edgar Ernest Martel, curé de la paroisse, mort à l'Obiou. À 14 heures, on pourra entendre ou réentendre le conteur Bernard Grondin. Un vrai bonheur!

*En ce jour où l'Église honore Notre-Dame-de-la-Salette ainsi qu'à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la tragédie du mont Obiou, survenue le 13 novembre 1950, souvenons-nous des 58 victimes du Pèlerin Canadien qui reposent au cimetière La Salette-Fallavaux.*

*Que la Vierge Marie intercède pour eux et apporte foi et espérance à leurs familles.*

*Église Saint-Jean-Baptiste de Québec, dans une perpétuelle prière.*

*Étaient présents monsieur l'abbé Pierre Gingras, curé, et monseigneur Jacques Vézina, p.b.*

Texte de la plaque commémorative de la tragédie de l'Obiou, apposée dans l'église Saint-Jean-Baptiste le 19 septembre 2010.

## VOUS PRÉVOYEZ UNE DÉGUSTATION BIÈRES - FROMAGES - CHARCUTERIES

Alors pensez ÉPICERIE J.A. MOISAN et son cru LA MOISAN

MOISAN vous propose SA BIÈRE, une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromages et charcuteries. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs. On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

LA MOISAN! PARLE MOIS'EN...



# Actif aujourd'hui ou radioactif demain?

Par Renaud Blais, employé d'été des AmiEs de la Terre

En août 2008, Hydro-Québec et le gouvernement du Québec annonçaient un investissement de 1,9 milliard \$ pour la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2, dont la fin de vie est prévue pour 2010. Deux ans plus tard, on apprend que le projet sera reporté en 2012 plutôt que de débiter en 2011. Il s'agit d'un moment de répit pour les citoyens, citoyennes et les écologistes, mais nous devons demeurer vigilants; dans le vaste dossier du nucléaire au Québec, la victoire est encore loin.

Il faut saisir la filière nucléaire dans son ensemble pour tracer un portrait réaliste de la situation du nucléaire au Québec. Lorsqu'on prend en considération chacune des étapes du cycle de l'uranium (exploitation, enrichissement, fission, entreposage immédiat et entreposage perpétuel), on voit bien que l'énergie nucléaire n'a rien d'une énergie « verte », comme voudrait nous le faire croire le lobby nucléaire.

D'abord, qui dit centrale nucléaire, dit extraction uranifère. Les déchets des mines d'uranium, eux-mêmes radioactifs, nécessitent une gestion permanente. Les effets néfastes de l'extraction du minerai d'uranium sur la santé humaine et animale sont maintenant bien répertoriés, notamment en raison de la production continue de radon (un élément cancérigène) par les résidus miniers et ce, pendant des milliers d'années. Présentement, sur la Côte-Nord, des compagnies d'exploration minière scrutent le sol à la recherche d'uranium.

De son côté, le nouveau ministre délégué aux mines, Serge Simard, n'a même pas attendu la fin des consultations publiques tenues cet été à propos du projet de modification de la loi sur les mines pour annoncer son refus catégorique d'instaurer un moratoire sur l'uranium, ce qu'ont pourtant fait la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, le temps d'évaluer les conséquences économiques, sociales, environnementales de cette filière énergétique et de déterminer qui en profite réellement.

Le Québec est déjà aux prises avec les 2 500 tonnes de déchets radioactifs produits par la centrale Gentilly-2, déchets pour lesquels aucune solution de stockage durable n'est disponible. La réfection de la centrale porterait cette quantité à 5 000 tonnes d'ici 2040. Une telle décision constitue une faute éthique flagrante pour les générations futures qui auront à gérer ce fardeau.

La centrale Gentilly-2 produit aussi une autre forme de pollution radioactive, moins connue et plus sournoise : le tritium, un isotope radioactif de l'hydrogène. Les réacteurs CANDU, comme celui utilisé à Gentilly-2, ont le défaut de produire une grande quantité d'eau dite tritiée, c'est-à-dire formée d'atomes d'hydrogène radioactifs. L'eau tritiée est dispersée dans l'environnement sous forme liquide ou gazeuse, contaminant l'air et s'accumulant dans les sols environnants. Des concentrations alarmantes de tritium ont été mesurées dans certains fruits et légumes poussant dans des champs avoisinants la centrale. Il faut préciser que nous sommes déjà exposés à une certaine dose de radiations présentes naturellement dans l'environnement; des isotopes radioactifs, dont le tritium, y sont présents en faibles quantités. Mais lorsqu'on consulte les études récentes qui indiquent des incidences de leucémie plus élevées chez les populations vivant en périphérie des centrales nucléaires, il y a de quoi s'inquiéter. D'autant plus que la concentration maximale de tritium permise dans l'eau potable au Canada (7000 Bq/l) est 10 fois plus élevée que celle des États-Unis (740 Bq/l) et 70 fois plus que celle de l'Europe (100 Bq/l)!

Au Québec, nous avons la chance de pouvoir compter sur des sources d'énergies plus vertes pour subvenir à nos besoins énergétiques. De plus, le nucléaire ne fournit que 3 % de l'énergie électrique produite actuellement au Québec; il serait donc facile de s'en passer. Sachant cela, qu'attendons-nous pour tourner une fois pour toutes la page sur le nucléaire?



Au mois d'août les opposants à l'uranium ont organisé un camp minier devant le Parlement.  
Photo : François/Voix de faits

**ckia<sup>88,3</sup> FM**  
RADIO BASSE-VILLE QUÉBEC



*Égalité :  
Genre féminin*

## Problème de logement?

Froid - Isolation - Infiltration - Courant d'air  
- Mauvais propriétaire  
Infiltration  
- Hausse de loyer  
Reprise de possession  
- Dégâts  
Hausse de loyer - Froid  
- Froid - Isolation  
Courant d'air - Mauvais  
- Événement - Froid  
Mauvais propriétaire

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste  
**418-522-0454**



**Égalité : Genre Féminin**  
Une émission sur le monde  
de l'immigration au féminin  
dans la région de Québec.

Sur les ondes de CKIA le mercredi 13h  
et rediffusion le samedi 10h ou encore  
sur les ondes de CKRL, le jeudi à 9h30.

Culture,  
Communications et  
Condition féminine  
Québec

Animation : Sophie R. Gall

FORUM  
JEUNESSE  
de la région de la Capitale-Nationale

Émissions disponibles  
sur notre site! [WWW.CKIAFM.ORG](http://WWW.CKIAFM.ORG)

# CKRL

Cultive tes goûts **89,1**

Une nouvelle image  
Une nouvelle programmation

**Devenez membre et profitez de nombreux rabais :**

Poisson d'Avril ▪ Sillons Le Disquaire ▪ Librairie Pantoute ▪ Boutique Alpaqa Centre de Yoga de Québec ▪ Les Colocs ▪ La Boîte à Pain La Fournée Bio ▪ Abraham Martin ▪ Pub Le d'Orsay ▪ Futon Etcetera Théâtre de la Bordée ▪ Théâtre Périscope

[www.ckrl.qc.ca](http://www.ckrl.qc.ca)

# ENVOÛTANT!



# LES CHOCOLATS CHAUDS

*Érico*

Choco-Musée Érico  
634, rue Saint-Jean  
Faubourg Saint-Jean-Baptiste  
524-2122

## Plan de lutte à la pauvreté

### Retour à l'expéditeur



Photo : Nicolas Lefebvre Legault

Par Nicolas Lefebvre Legault

Mercredi le 22 septembre, entre 250 et 300 personnes ont manifesté en face de l'Assemblée nationale pour dénoncer le deuxième plan de lutte à la pauvreté du gouvernement libéral et pour exiger une refonte complète. Dans un geste théâtral, qui a semblé plutôt jouissif, les manifestants et manifestantes ont déchiqueté le plan gouvernemental et l'ont « retourné à l'expéditeur » dans des sacs de vidanges! Le message du Collectif pour un Québec sans pauvreté est on ne peut plus clair : le Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, publié en juin dernier, est absolument inacceptable. Selon le Collectif, qui regroupe une trentaine d'organisations nationales, le gouvernement n'avait pas à chercher de midi à quatorze heures pour innover et mettre en oeuvre des mesures visant à améliorer significativement et durablement les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté.



Photo : Nicolas Lefebvre Legault

« Le mouvement citoyen québécois ne cesse de le répéter : on ne saurait accomplir de véritables progrès dans la lutte à la pauvreté sans mesures nationales fortes, comme l'abolition des catégories à l'aide sociale ou la fin du détournement des pensions alimentaires pour enfants. Les ministres responsables de l'emploi et de la solidarité sociale se sont succédé ces dernières années, mais l'aveuglement idéologique néolibéral est resté le même. Les gens en ont tout simplement assez! », a déclaré Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

Plus tôt dans la journée, un petit groupe de délégués des différentes régions du Québec avait perturbé la séance de l'Assemblée nationale par un manifeste agi, une pratique qui consiste à se lever et gueuler une phrase d'un manifeste, se faire expulser pendant qu'une deuxième personne se lève pour gueuler une deuxième phrase, suivi d'une troisième et ainsi de suite. À la suite de cette performance du manifeste Les pauvres sont en colère, les gens ont été expulsés et ont été déclarés persona non grata à vie. Cela a fait dire à la porte-parole du groupe qu'ils étaient un peu le spam du Parlement, puisqu'ils sont « indésirables ». C'est cette action de perturbation qui a surtout retenu l'attention des médias, au détriment du contenu et de la manifestation de l'après-midi. Jean-Marc Salvé se demandait, dans *Le Soleil*, s'il fallait poser des gestes d'éclat pour être entendu. Il me semble que la couverture de presse à ce sujet est éloquent. Après tout, seul le groupe Gesca et Radio-Canada ont parlé de l'action, tous les autres médias l'ignorant presque complètement. Il y a fort à parier que le tout serait carrément passé inaperçu n'eût été du manifeste agi à l'Assemblée nationale.